

ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

12 novembre

En 1689, envoi de deux Sœurs à *Saint-Cheron* à la demande de Monsieur François de Lamoignon pour l'assistance des malades de Saint Cheron et des hameaux environnants

François de Lamoignon est le petit fils de madame de Lamoignon, Dame de la Charité très appréciée de Saint Vincent. Sa mère, née Madeleine Potier, aussi Dame de la Charité, a très souvent été en lien avec Vincent de Paul. (C)

En 1675, de *Rome*, quatre prêtres et un frère prennent la route de Pérouse pour aller ouvrir une maison de Missions dans cette ville. C'est un orfèvre, originaire de Pérouse et résidant à Rome, M. Cerrini, qui a eu l'idée de cette fondation. Il voulait des missionnaires dans sa patrie, et, sur le conseil de son directeur spirituel, - un Père de l'Oratoire, plus tard cardinal, - il entra en rapports avec le supérieur de nos confrères de la Ville éternelle. De plus, pour remédier à l'insuffisance de ses ressources personnelles qui ne lui permettaient pas une telle fondation, Cerrini demanda, en toute simplicité, et obtint un bref de Clément X accordant divers bénéfices aux futurs missionnaires de Pérouse. Et depuis 1680, - année du contrat de sa fondation, la maison de Pérouse, - mis à part un entracte de deux ans dû aux événements politiques de 1798, - donne, avec ses confrères actuels, d'heureux prolongements spirituels à l'initiative de l'orfèvre au cœur d'or¹.

En 1704, la conférence de Monsieur Watel qui a pour thème "*la ferveur*", se déroule en trois points : les raisons de servir Dieu avec ferveur, en quoi consiste la ferveur et les moyens de l'acquérir et de la conserver. (C)

En 1724, Monsieur Bonnet signe le texte des Avis pour le médecin de la Maison Mère des Filles de la Charité : "*J'ai prié les Sœurs de prendre un médecin réel et effectif, capable dans son art et qui conduise les malades et les infirmières et ne se laisse pas conduire, et je suis persuadé qu'elles l'ont trouvé en votre personne.*" Il est demandé au médecin de faire des visites régulières, de détourner les Sœurs du tabac et d'éviter de les envoyer en cure ou prendre l'air natal. Il lui est prescrit l'obligation de faire des ordonnances écrites. (C)

En 1737, Mère Julienne Jouvin et les trois officières signent le contrat pour l'envoi de trois Sœurs supplémentaires dans la paroisse de *Montreuil sous Bois* pour le service des malades et l'instruction des petites filles. (C)

En 1741, les Administrateurs de l'hôpital de *Blangy-sur-Bresle* demandent une cinquième Sœur qui sera chargée du soin des malades des six hameaux rattachées au village. (C)

En 1763, la demande de l'abbesse de *Notre Dame de Jouarre*, administratrice de l'Hôtel Dieu, du curé et des autres administrateurs, un contrat est signé par leur procureur et Mère Catherine Gest et les Sœurs officières pour l'établissement de trois Sœurs dans cet hôpital. (C)

En 1792, une requête est envoyée aux Président et Commissaires de Paris pour avoir un *passport* pour celles qui regagnent leur famille en Province, et un *logement* pour les 70 Sœurs infirmes (C)

En 1793, Mère Antoinette Deleau et Sœur Geneviève Pilloy, économiste, sont convoquées devant la *Commission des Biens Nationaux*. Du fait de la loi du 18 août 1792 supprimant les Congrégations religieuses, elles doivent, de nouveau, déclarer les Revenus et Charges de la Communauté. Il leur est demandé de préciser l'origine de tous les revenus. (C)

En 1821, à *Paris*, Jean-Marie Aladel est reçu au séminaire interne. Il a vingt et un ans et arrive du séminaire de Saint-Flour dont les Prêtres de la Mission viennent de prendre la direction en 1820².

En 1851, à *Paris*, trois prêtres autrichiens prennent l'habit de Lazaristes, dans le but d'aller établir la petite Compagnie en Autriche. Il serait plus juste de parler de restauration : car, entre 1760 et 1762, trois séminaires avaient déjà été confiés aux Prêtres de la Mission sur le territoire de l'Autriche-Hongrie ; mais, moins de cinq ans après, la persécution les en avait chassés. Et, ma foi, leur souvenir était oublié, quand trois nobles cœurs eurent l'inspiration de se réunir pour fonder une maison de missionnaires en Autriche. C'étaient Charles d'Avernas, et les deux comtes Clément et Ferdinand de Brandis. Il se passa ce qui était arrivé lors de la fondation de la Congrégation. Comme Mme de Gondi, après le sermon de Folleville, s'était adressée à plusieurs Ordres religieux pour sa fondation apostolique, de même les trois amis frappèrent, — en vain — à la porte des Rédemptoristes de Bavière. Alors, un prêtre, M. Klaischer, qui était, le confesseur des Sœurs de Graz, leur conseilla d'imiter ce qui avait été fait à Cologne : plusieurs prêtres de cette ville, pour introduire la petite Compagnie dans leur pays, étaient entrés au séminaire interne de Paris. M. Klaischer, prêt à les imiter, partit avec deux autres ecclésiastiques, et muni du consentement des évêques de Graz et de Marbourg. Ce sont ces trois prêtres qui, aujourd'hui, deviennent nos premiers confrères autrichiens. Au mois d'août 1852, ils quitteront Paris et iront installer la Mission à Graz. De cette petite graine sortira la province d'Autriche³.

En 1853, à *Bordeaux*, embarquement de trente Filles de la Charité et de trois Lazaristes à destination du Chili pour commencer les œuvres de la famille vincentienne. (R)

1) *Notices III*, p. 689 ; *Catalogue C.M.*, 1956, p. 70. —

2) *Vie, vertus et mort de M. Jean-Marie Aladel*, Paris, Jules Leclère 1873. -

3) *Annales*, t. 43, pp. 85-86.